

Bébé est né : je comprends les tests réalisés dès sa naissance

Drs Patrick Oddo et Sabine De Sanctis

Adresse du site : www.docvadis.fr/docteurs-oddo-de-sanctis



Validé par
le Comité Scientifique Pédiatrie

Dès leur naissance, les nouveau-nés font l'objet d'examens cliniques et sanguins pour dépister d'éventuels problèmes de développement ou des maladies génétiques.

Quels vont être les premiers tests réalisés dès la naissance de mon bébé ?

√ Sa vitalité

Dès la naissance de votre bébé, la sage-femme ou le pédiatre réalise le test d'AGPAR afin de vérifier ses fonctions vitales. Le test est effectué 4 fois : 1 minute environ après la naissance, puis 5 minutes, 10 minutes et enfin 15 minutes après. Le test porte sur la fréquence cardiaque, la respiration, les réflexes, la couleur de sa peau, le tonus musculaire. Chaque élément est noté de 0 à 2 selon une grille, la note maximale est de 10/10.

√ Sa morphologie

La sage-femme ou le médecin vérifie sa taille, son poids et le tour de son crâne (périmètre crânien), son abdomen, ses organes génitaux, son visage et son cou, les os du crâne et palpe les fontanelles. Chaque membre est examiné. Une sonde souple et fine est passée dans les narines, parfois jusqu'à l'estomac, pour s'assurer de sa perméabilité et ôter les mucosités.

√ Ses sens

La sage-femme ou le médecin examine ses yeux, ses oreilles, son nez et sa bouche et vérifie sa vue et son

audition. Le dépistage néonatal de la surdité est désormais obligatoire et il doit être proposé systématiquement avant la sortie de la maternité. Si l'examen n'a pas été effectué ou n'a pas permis de déterminer les capacités auditives de l'enfant, des examens devront être réalisés avant la fin du troisième mois.

√ Ses réflexes neurologiques

Un examen neurologique est pratiqué afin d'évaluer la motricité globale du bébé et ses réflexes. Cet examen porte sur :

- La marche automatique. Le nouveau-né ébauche quelques pas, lorsqu'il est maintenu en position debout.
- Le réflexe d'agrippement. Il se manifeste en stimulant la plante des pieds et la paume des mains.
- Le réflexe de Moro. Il consiste pour le bébé à écarter, puis à embrasser avec les membres supérieurs à la suite d'une traction sur les deux mains brusquement relâchée.
- La succion et d'autres réflexes présents à la naissance chez un enfant à terme.

√ L'absence de luxation

Le pédiatre s'assure que votre bébé ne présente pas de luxation de la hanche, en particulier si son poids est élevé, s'il est né par le siège ou s'il existe des antécédents familiaux. Pour cela, il allonge votre bébé sur le dos, replie ses jambes sur ses cuisses, puis sur son abdomen et lui écarte les genoux. Une radiographie ou une échographie peut être demandée.

√ Certaines maladies génétiques

3 ou 4 jours après sa naissance, un examen complémentaire est réalisé. Il consiste à recueillir un peu de sang sur une bandelette de papier buvard, afin de dépister cinq maladies génétiques graves.

- La phénylcétonurie : maladie héréditaire due à une enzyme déficiente, responsable d'une atteinte neurologique.
- L'hypothyroïdie congénitale : déficience de la glande thyroïde pouvant conduire à des troubles de la croissance et du développement neurologique.
- L'hyperplasie congénitale des surrénales : elle modifie la production d'hormones qui, selon le sexe, entraîne des anomalies du développement sexuel et des troubles du métabolisme.

- La drépanocytose : maladie héréditaire touchant la composition des globules rouges, provoquant des anémies.
- La mucoviscidose : maladie héréditaire touchant principalement les voies respiratoires et digestives.

L'examen est réalisé habituellement dans un centre de dépistage régional. Sans nouvelles pendant les quinze jours qui suivent le prélèvement, cela signifie que votre bébé n'est pas concerné. Dans le cas contraire, votre médecin vous en informera pour réaliser des tests complémentaires. Un dépistage précoce et un traitement adapté permettent un développement normal ou d'éviter des complications graves.

Les informations collectées sont notifiées sur le carnet de santé de votre enfant. Veillez à le conserver précieusement et à l'emporter avec vous à chaque consultation.